

DICTEE

(Points de vue d'un enfant sur ses difficultés à l'école et sur les aides qui lui sont apportées)

C'est drôle, le docteur sans blouse blanche avec qui on veut que je parle au « CMP¹ », comme ils disent tous, m'a demandé de lui expliquer ce que je pense de tous ces adultes qui s'occupent de m'aider pour mes problèmes à l'école et aussi de comment ils s'y prennent chacun dans son coin et des fois tous ensemble. Il paraît que c'est pour faire un article dans le magazine que lit Nicole, ma psychologue de l'école. Nicole, moi je l'ai vue lire « Causette », où ça doit parler des petites filles malheureuses et tout ça, comme dans le film avec le prisonnier qui se cache et qui porte les seaux d'eau, enfin, même si je suis un garçon, moi je peux leur raconter, oui je veux bien aider ceux qui m'aident. Et puis, ce qui est surtout rigolo, c'est de faire les choses dans l'autre sens, on dirait que c'est moi qui dicte et un adulte qui écrit, enfin j'espère que je ne serai pas noté pour ça parce que je ne veux pas redoubler mon CM1 et perdre mes copains avant qu'ils partent au collège. Mais je crois que des fois les gens du CMP et ceux de l'école se parlent entre eux et je ne sais jamais de quoi et mes parents pas toujours non plus, peut-être de redoublement ou de médicament, alors je n'ai pas toujours confiance même si le docteur m'a dit la première fois que tout ce que je disais était un secret entre lui et moi sauf si j'étais en danger mais je n'ai rien compris parce que des fois je roule très vite sur mon vélo et il ne le sait même pas, enfin le secret c'est vraiment super si c'est pour de vrai.

Alors voilà quand même ce que j'ai à dire. Moi, d'abord, si on me le demandait, mais c'est pas souvent, ou si on écoutait vraiment ce que je réponds aux questions qu'on me pose, mais on ne me pose pas souvent les bonnes, je dirais surtout que, je ne sais pas pourquoi, mais c'est surtout depuis que mes parents sont séparés et qu'ils se discutent trop fort entre eux qu'on dit à l'école que je fais des *fautes d'accord* en français, que je ne sais plus *compter* en calcul et que je ne reste pas en *place* dans la classe². Ce n'est pourtant pas ma *faute*, enfin j'espère, si mes parents ne sont plus *d'accord* entre eux et que je me demande souvent si je *compte* encore pour eux – ils ont même failli oublier mon anniversaire - et même si je peux *compter* sur eux quand j'ai des soucis, et même parfois où est ma *place* entre eux, la juge prend bien du temps pour le dire et il paraît qu'elle ne veut pas me recevoir, en attendant je suis presque toujours chez ma mère et je vois bien que mon père est triste. Tout cela m'empêche souvent de m'endormir la nuit, alors je fais de la *Playstation* et le matin je suis fatigué, mais comment ils pourraient savoir tout cela à l'école et d'ailleurs je ne veux pas qu'ils le sachent enfin on dirait qu'ils le savent quand même un peu, je ne sais pas comment d'ailleurs, mais ils ne savent pas tout, heureusement, même si je trouve que ma mère parle trop à la maîtresse ou à la directrice quand elle est fatiguée ou que je l'ai mise en colère, alors ils parlent surtout de toutes mes autres fautes, d'orthographe, de grammaire, de calcul, et aussi de mon « comportement » qui n'est plus celui d'un élève, mais moi je suis un enfant, pas un « élève ». Et puis pourquoi toujours les « fautes » ? Je n'ai rien fait de mal, ce n'est pas une faute de se tromper à l'école, si je savais déjà tout ou si je ne me trompais jamais je n'aurais pas besoin d'y aller ! Ou bien j'aiderais mes parents ...

En tout cas, je ne suis pas malade, je ne tousse pas, je n'ai pas de température, je n'ai pas mal aux oreilles ou à la gorge, je cours même très vite quand on fait du sport, alors pourquoi la maîtresse, la directrice, et même

¹ Centre médico-psychologique, consultation pluri-disciplinaire de proximité du secteur public de psychiatrie infanto-juvénile (*note du retranscripteur*).

² Les italiques sur certains mots ont été introduits par le retranscripteur, qui n'a pas pu s'en empêcher ...

Nicole qui me prend de temps et temps dans son bureau depuis les vacances de Noël et qui voit bien que je ne suis pas malade, pourquoi toutes ces dames de l'école ont dit à ma mère qu'il fallait que j'aille chez un docteur – tiens, un monsieur, pour une fois ! – même qu'elles étaient toutes d'accord pour dire que ce n'était pas la peine d'en parler à mon père pour savoir ce qu'il en pensait puisque maintenant je ne le vois pas souvent, mais c'est parce qu'il cherche un appartement et qu'il ne peut pas encore nous prendre, ma petite sœur et moi. Elles ont dit que ça ferait perdre du temps de savoir s'il était d'accord, et ma mère a dit que de toutes façons ça ne le regardait plus ou bien qu'il s'en fichait, que ce qui comptait maintenant c'était d'avoir l'avis du docteur, je crois qu'elle a surtout peur que les dames de l'école disent qu'elle s'occupe mal de moi, mais moi ce n'est pas mon avis et aussi je voudrais connaître celui de mon père, et qu'il rencontre aussi le docteur même si personne ne lui montre plus jamais mon livret de compétences avec tous les points rouges mais il y en a aussi des verts, ni le carnet de correspondance, enfin il ne les réclame pas non plus, il ne sait même pas que je vois Nicole, je n'ose pas le lui dire, il pourrait se mettre en colère et puis je ne saurais pas lui expliquer, en tout cas j'aimerais bien savoir si lui aussi faisait des fautes quand il avait mon âge et s'il allait voir des docteurs même quand il n'était pas malade.

A part ça, j'aime bien parler avec Nicole, même si les copains me demandent pourquoi elle vient me chercher dans la classe, il y en a qui rigolent, je vois bien qu'elle voudrait m'aider et elle ne met pas de notes, c'était rigolo les tests qu'elle m'a fait passer, en plus elle m'a dit que ça montrait que j'étais intelligent mais que j'avais des soucis et elle aimerait que je lui dise lesquels seulement je me méfie parce qu'après elle est allée à une réunion parler de mes tests avec la maîtresse, la directrice et ma mère, ils ont même invité le docteur mais il ne pouvait pas venir alors il paraît qu'elle lui a téléphoné, c'est le docteur qui me l'a dit mais je n'ai pas compris de quoi ils ont parlé, en tout cas moi je n'étais pas à la réunion et mon père non plus mais il sera en colère s'ils décident de me faire redoubler sans lui en parler. En fait, je ne sais plus si c'est à Nicole ou au docteur que je dois raconter mes secrets, ils parlent tous de moi quand je ne suis pas là et je ne voudrais pas que mes copains finissent par être courant, par exemple que ma mère a un nouvel amoureux, un pas commode avec une barbe, et qu'il n'a pas l'air de m'aimer beaucoup, on dirait qu'il préfère ma sœur parce qu'il a lui aussi une petite fille et qu'il ne la voit plus, ma maîtresse aussi on dirait qu'elle préfère les filles mais est-ce qu'elle connaît toutes mes histoires et moi les siennes ? J'ai raconté au docteur qu'elle me disait parfois que j'étais agité comme une puce ou que j'étais comme un légume pendant les leçons, mais je ne suis ni une puce ni un légume, je suis une personne, un enfant, et je lui ai expliqué que c'est pour ça que j'étais en colère contre elle, alors il m'a dit qu'il fallait que j'en parle à Nicole mais pourquoi il ne fait pas lui-même quand elle lui téléphone ? Je ne comprends rien à ce qu'ils fabriquent, mais j'ai peur qu'ils finissent par me faire prendre des médicaments comme mon copain Kevin qui faisait trop bien le clown, et après la maîtresse a dit à ses parents qu'il était super-actif et qu'il devrait prendre de la « Vitaline³ » et maintenant il en prend tous les jours, sauf pendant les vacances il m'a dit, et il est devenu tout pâle et tout triste, il trouve que ça fait un goût amer dans la bouche et il n'a plus envie de manger de chocolat. Heureusement ma mère est contre les médicaments, elle préfère les médecines douces comme elle dit, et justement comme elle me trouve dur, elle est prête à tout pour m'adoucir alors tout le monde lui propose que je sois suivi – moi, je veux bien qu'on me suive si c'est moi qui décide où je vais – et donc le docteur lui a parlé d'un « suivi orthographe⁴ » et Nicole du « raziade⁵ », ça doit être une aide encore plus spéciale.

³ Sic (note du retranscripteur).

⁴ Sic (note du retranscripteur).

⁵ Sic (note du retranscripteur).

Plus je pense à tous ces gens qui veulent m'aider, plus je me dis qu'ils sont bien gentils - sauf la directrice quand on m'envoie dans son bureau et qu'elle me fait recopier le règlement de l'école - mais que je ne comprends rien à ce qu'ils font et parfois à ce qu'ils disent, et que s'ils voulaient vraiment m'aider, le mieux serait qu'ils se réunissent tous ensemble une bonne fois pour toutes, avec mon père aussi, et surtout avec moi. Ce n'est parce que je suis plus petit qu'eux que mes idées sont plus petites que les leurs, alors je leur dirai ce que je sais et ce que je pense de mes soucis, et eux aussi, ils pourraient aussi dire leurs soucis parce que je vois bien qu'ils en ont, et après on verrait ce qu'ils peuvent faire avec moi et moi avec eux, on se mettrait bien d'accord là-dessus, et j'en profiterai pour leur expliquer les activités que j'ai envie de faire lorsque je ne suis ni en classe ni à la maison, il paraît qu'ils ont commencé à comprendre que c'était important pour les enfants d'apprendre plein de choses, aussi, en s'amusant, en faisant du sport, de la musique ou de la peinture. Ils peuvent compter sur moi pour que j'y trouve ma place, sans faute. Ma place d'enfant.

pcc / Frédéric Jésus*

Repères juridiques

Code civil

Article 371.1 : « *L'autorité parentale est un ensemble de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant. Elle appartient aux parents jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant pour le protéger dans sa sécurité, sa santé et sa moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement, dans le respect dû à sa personne. Les parents associent l'enfant aux décisions qui le concernent, selon son âge et son degré de maturité.* »

Convention internationale des droits de l'enfant

Article 12-1 : « *Les Etats parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.* »

Article 16-1 : « *Nul enfant ne fera l'objet d'immixtions arbitraires ou illégales dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes illégales à son honneur et à sa réputation.* »

Article 18-1 : « *Les Etats parties s'emploient de leur mieux à assurer la reconnaissance du principe selon lequel les deux parents ont une responsabilité commune pour ce qui est d'élever l'enfant et d'assurer son développement. La responsabilité d'élever l'enfant et d'assurer son développement incombe au premier chef aux parents ou, le cas échéant, à ses représentants légaux. Ceux-ci doivent être guidés avant tout par l'intérêt supérieur de l'enfant.* »

Article 29 -1 : « *Les Etats parties conviennent que l'éducation de l'enfant doit viser à : a) Favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités (...)* »

* Consultant. Ex-pédopsychiatre de service public. Vice-président de DEI-France (section française de Défense des Enfants International)

Article 31-1 : « *Les Etats parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge et de participer librement à la vie culturelle et artistique.* »

FRÉDÉRIC JÉSU

ARTICLE

2015 - Dictée - Point de vue d'un enfant sur ses difficultés à l'école et sur les aides qui lui sont apportées

Licence (CC BY -NC-ND)



Vous êtes autorisé à publier, partager, distribuer gratuitement l'œuvre de l'auteur.

Dans la mesure du possible vous devez donner le nom de l'auteur. Vous n'êtes pas autorisé à vendre, louer, reproduire, adapter, modifier, transformer ou faire tout autre usage.

Courriel de l'auteur : contact@frederic-jesu.net

Site officiel de l'auteur : <https://www.frederic-jesu.net>

© Copyright-France tous droits réservés 2020-2021

Paris, 2020

ISBN 979-10-394-0484-6